

La pauvreté s'aggrave en Belgique

4

fois plus de ménages reportent ou renoncent à des soins de santé

Le nombre de personnes en surendettement a augmenté de

60%

Les bénéficiaires d'un revenu d'insertion ont augmenté de

40%

Le rapport du Bureau fédéral du Plan comporte de bonnes nouvelles, mais pas pour les pauvres.

Depuis 2014, le Bureau fédéral du Plan mesure la qualité de la vie en Belgique. Il a été chargé par le gouvernement d'établir une série d'indicateurs complémentaires au PIB. C'est que cet indicateur, s'il s'intéresse au niveau de production d'un pays, est inutile quand il s'agit d'évaluer le bien-être de sa population. Le tableau

dressé cette année au travers de treize indicateurs est peu réjouissant.

Si l'écart de bonheur entre les 20 % de Belges les plus pauvres et les 20 % les plus riches est assez faible (9 %), le rapport constate que les premiers sont presque systématiquement parmi les plus vulnérables.

La situation de ces personnes

ne s'est pas améliorée, que du contraire. Ainsi, on a constaté une hausse de 60 % du nombre de personnes ayant eu recours à un règlement collectif de dettes.

Le nombre de bénéficiaires d'un revenu d'insertion sociale augmente de 40 % tandis que le pourcentage de ménages devant reporter ou annuler des soins pour des raisons financières a

quadruplé entre 2008 et 2014, passant ainsi à 2,1 %.

Le risque de basculer dans une situation de précarité, voire de précarité extrême est aussi en hausse, particulièrement pour les familles monoparentales, qui présentent un risque de pauvreté d'environ 35,4 %.

Le niveau de vie baisse pour les plus défavorisés

BIEN-ÊTRE Niveau de vie, travail, santé : les plus pauvres sont toujours plus mal lotis

► Le rapport du Bureau fédéral du Plan a été présenté mardi.

► Il n'est pas dénué de bonnes nouvelles, sauf pour les plus pauvres.

Depuis 2014, le Bureau fédéral du Plan est chargé par le gouvernement de mesurer la qualité de la vie en Belgique. Pour ce faire, il lui a été demandé d'établir une série d'indicateurs

complémentaires au PIB qui, s'il s'intéresse au niveau de production d'un pays, reste assez inutile quand il s'agit d'évaluer le bien-être de sa population.

Cette année, le Bureau du Plan a ventilé les résultats de treize de ces indicateurs selon le revenu. Et le tableau ainsi dressé est peu réjouissant.

Si l'écart de bonheur entre les 20 % de Belges les plus pauvres et les 20 % les plus riches (autrement dit entre les quintiles 1 et 5, ainsi qu'on le verra dans l'infographie ci-dessus) est assez faible (9 %), on constate que les premiers sont presque systématiquement parmi

les plus vulnérables.

1 La privation matérielle. Prenons l'exemple de la privation matérielle sévère. Par ce terme, on entend un ménage confronté à au moins quatre des neuf problèmes suivants : ne pas pouvoir faire face à des dépenses inattendues, ne pas pouvoir manger un repas avec des protéines tous les deux jours, ne pas pouvoir chauffer son habitation de manière adéquate, ne pas pouvoir partir en vacances une semaine par an, ne pas avoir de voiture, ne pas disposer d'un poste de télévision (alors qu'elle le souhaite), ne pas avoir de téléphone (alors qu'elle le souhaite), ne pas avoir de machine à

laver (alors qu'elle le souhaite), et enfin avoir des arriérés au niveau du remboursement du prêt hypothécaire, du paiement du loyer ou de factures relatives aux services d'utilité publique.

En 2009, cet indicateur se situait à 5,2 %. En 2012, il atteignait 6,3 % avant de baisser à 5,1 % en 2013. En 2015, 5,8 % de la population vivait dans une situation de privation matérielle sévère. Mais ce chiffre représentait 21,3 % des Belges situés dans le quintile le plus bas. Contre 0 dans le plus élevé. Logique, mais édifant.

2 La santé. En ce qui concerne l'obésité, les choses ne sont pas

plus roses. L'obésité, si elle concerne 13,7 % de la population, touche environ 17 % du premier quintile et un peu moins de 10 % des 20 % de Belges les plus riches.

Même constat pour le tabagisme. La part des fumeurs a baissé de 1,8 % entre 2000 et 2015 pour atteindre 21,9 % de fumeurs quotidiens. Mais ici encore, comme pour l'obésité, c'est chez les citoyens les plus pauvres que la prévalence est la plus forte : près d'un quart des Belges les plus pauvres fument quotidiennement, alors que moins d'un huitième des plus riches fument.

L'espérance de vie continue de grimper, même si l'espérance de vie en bonne santé stagne de manière impressionnante. Entre 2004 et

2014, elle n'a connu une hausse que de 0,9 %. En 2014, elle reste bloquée autour de 63,7 ans. A nouveau, plus on est éduqué, plus longtemps on est susceptible de rester en bonne santé.

3 Les plus défavorisés toujours plus précaires. Le Bureau fédéral du Plan note également que la situation des personnes les plus défavorisées ne s'est pas améliorée, que du contraire. Ainsi, on a constaté une hausse de 60 % du nombre de personnes ayant eu recours à un règlement collectif de dettes.

Le nombre de personnes bénéficiant d'un revenu d'insertion sociale augmente de 40 % tandis que le pourcentage de ménages devant

reporter ou annuler des soins pour des raisons financières a quadruplé entre 2008 et 2014, passant ainsi à 2,1 %.

4 Le risque de pauvreté qui augmente. Le risque de pauvreté peut sembler stable depuis 2004 puisqu'il oscille entre 14,3 % et 15,5 %. Ces dernières années, il semble se stabiliser autour de 15 %. Toutefois, une ventilation selon les groupes de ménages et l'activité met en lumière de nouvelles différences.

Ainsi les familles monoparentales présentent un risque de pauvreté d'environ 35,4 %. Les personnes isolées et les ménages de deux adultes avec trois enfants oc-

cupent la deuxième place en termes de risque et oscillent entre 22,1 % et 17,7 %.

Les autres types de ménages oscillent, eux, autour des 10,4 %.

L'activité exercée a également un impact puisque les chômeurs sont un peu plus de 40 % à risquer la pauvreté. Les autres inactifs sont environ 32 % dans la même situation tandis que les sans emploi sont environ 24 %. A noter que le risque de pauvreté ou d'exclusion a baissé pour les 65 ans et plus, tandis qu'il a augmenté pour les plus jeunes. ■

THOMAS CASAVECCHIA

Les inégalités hommes-femmes se réduisent

Les inégalités liées au sexe continuent de se réduire mais restent toujours bien présentes.

Le taux d'emploi en 2015 s'établissait à 71 % pour les hommes contre 63 % pour les femmes. Cela reste élevé mais on vient de loin : en 1993, à peine 48,9 % des femmes disposaient d'un emploi. Le montant des salaires reste différent lui aussi. Fin 2014, l'écart était de 6,6 % du salaire horaire, en faveur des hommes. Depuis 2006, cet écart s'est réduit de 4,5 %. La Belgique reste un bon élève sur cette question puisque la moyenne européenne se situe à 16,7 %. En revanche, la différence de salaire annuel est plus importante puisqu'elle restait de 21 % en 2013. Une différence qui ne rend pas compte du pourcentage de femmes diplômées puisque celles-ci sont plus nombreuses (environ 58 %) que les hommes (environ

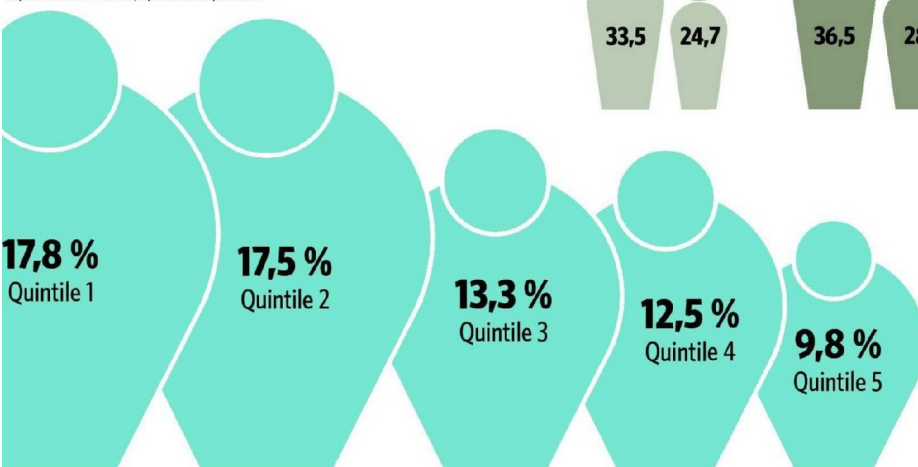
37 %) à disposer d'un diplôme du supérieur. Et que l'écart continue de se creuser. Il n'était que de 3,8 % en 2000. Pour comprendre cette différence de salaire, c'est vers l'organisation du travail qu'il faut se tourner. Cela s'explique, notamment, « par la part plus importante des femmes travaillant à temps partiel et pour qui un salaire horaire même équivalent ne donne pas un revenu équivalent pour l'année », dit le rapport. Le marché de l'emploi n'est pas le seul domaine où subsiste cette inégalité. Le travail domestique reste encore essentiellement féminin. Les femmes consacrent quotidiennement 3 h 36 à celui-ci. C'est à peine 6 minutes de moins qu'en 1999. Durant la même période, le temps de travail domestique des hommes est quant à lui resté stable à 2 h 12. Autre « classique », cette fois en faveur des femmes : l'espérance de vie. L'écart tend à se réduire. En 1990, il s'élevait à 6,8 ans et est passé à 5,1 ans en 2014.

TH.C.A.

Population obèse selon la catégorie de revenu

Pourcentage de la population de 18 ans et plus

Chaque quintile représente 1/5 de la population globale, ils sont divisés ici, sur base de leurs revenus. Ainsi, le premier quintile représente les 20 % de Belges au revenu le plus faible. Le second quintile représente la moyenne basse. Le troisième groupe dispose d'un revenu médian. Le quatrième représente les 20 % de population disposant d'un revenu plus élevé. Enfin, le cinquième quintile représente les 20 % de population les plus aisés.



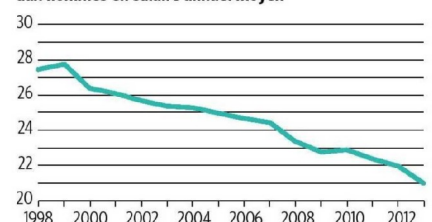
Espérance de vie à 50 ans selon le sexe et le niveau d'éducation

En années de vie après 50 ans



Ecart salarial entre les hommes et les femmes

Pourcentage de différence des femmes par rapport aux hommes en salaire annuel moyen



MÉTHODE

La réforme du chômage pas encore prise en compte

Pour pouvoir présenter ce rapport, le Bureau du Plan a dû compiler de nombreux indicateurs issus d'enquêtes comme EU-Silc, l'enquête sur les forces de travail et l'emploi du temps, ESS, Eurofound, des enquêtes de l'Institut de santé publique, etc. Récolter et traiter toutes ces données demande du temps. Ce qui explique que la plupart des tableaux (l'ensemble des indicateurs peuvent être retrouvés sur le site www.indicators.be) s'arrêtent en 2014 et 2015. Ces résultats ne tiennent donc pas encore compte de l'application des réformes du chômage.

ressenti La pauvreté n'empêche pas d'être heureux ?

Le Belge moyen est heureux. C'est en tout cas ce qui ressort du second rapport sur les indices complémentaires au PIB du Bureau fédéral du Plan.

En effet, le bien-être du Belge sur une échelle de 0 à 10 se situe à 7,4. Honorable, surtout quand on considère que cette valeur n'a pas baissé depuis 2010.

S'il est difficile de comparer les chiffres bruts avec ceux de nos voisins, rien n'empêche d'observer les tendances, et on notera que le bonheur des Français et des Hollandais est aussi stable que le nôtre. Seuls les Allemands voient leur bonheur augmenter.

Comment expliquer que, selon toute une série d'indicateurs (lire ci-dessus), la situation des Belges les moins aisés soit plus précaire mais que, parallèlement, leur niveau de bien-être subjectif soit si proche de celui des autres ?

« Les facteurs déterminants du bien-

être varient selon les sous-groupes de population, analyse Alain Henry, coordinateur de la task force « développement durable » au Bureau du Plan. Ainsi, on peut se dire que si l'état de santé est une des préoccupations principales pour une personne de plus de 65 ans, elle le sera moins pour un jeune. »

Pour Isabelle Cassiers, professeure d'économie à l'UCL, « ce rapport rappelle que le bien-être ne dépend pas que du revenu. Qu'un de ses premiers déterminants est de se sentir en bonne santé. En outre, il interpelle lorsqu'il indique que le nombre de ménages ayant reporté ou annulé des soins pour des raisons financières a été multiplié par quatre entre 2008 et 2015, et que l'obésité et la dépression augmentent. Il laisse à penser qu'une gratuité généralisée des soins de santé pourrait réduire la (légère) différence de bien-être observée entre les diffé-

rents quintiles de revenus ».

La rémunération ne peut donc être considérée comme seul déterminant du bonheur. On notera, au rang des bonnes nouvelles, que la consommation des ménages est en augmentation constante depuis 2008, que l'espérance de vie continue d'augmenter (même si l'espérance de vie en bonne santé stagne). Ou encore que le décrochage scolaire est en baisse.

Enfin, le bonheur subjectif se calcule souvent par rapport à ses pairs. « Souvent, quand on tente d'évaluer son niveau de bonheur, on le fait en comparant notre situation par rapport à ce que l'on voit autour de nous, reprend Alain Henry. Cela rend caduques les analyses d'évolution dans le temps. Si, par exemple, les revenus augmentent sans cesse pendant plusieurs décennies, et qu'ils augmentent dans les mêmes proportions pour tous, il y a peu de chances que les gens s'estiment plus heureux. » ■

Th.Ca.

Evaluation de sa propre existence selon la catégorie de revenu

LE SOIR - 08.02.17

Score moyen sur 10

